

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 28 septembre 2016 à dix-neuf heures trente** en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

CONVOCAISON DU CONSEIL COMMUNAL

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-27, alinéa 3.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

ORDRE DU JOUR

Première ~~deuxième~~ ~~troisième~~ convocation

Remise d'une distinction honorifique (19heures trente)

En séance publique : (vingt heures)

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- Ordre du jour de la séance :

1. Financement des Services d'Incendie – Redevance définitive 2015 de la commune
2. Fabriques d'églises :
 - Assesse et Trieu-Courrière - Comptes 2015
 - Florée, Crupet et Trieu-Courrière - Modifications budgétaires 2016
3. CPAS :
 - Ratification de la circulaire budgétaire pour l'année 2017
 - Approbation d'une délibération visant une modification du référentiel contractuel.
4. Régie communale autonome des Sports – Octroi du solde de la dotation 2016
5. ASBL « APPEL » - Octroi d'un subside exceptionnel
6. Accueil extrascolaire :
 - Approbation du programme CLE 2016-2021
 - Modification des tarifs de l'accueil
7. Travaux de sylviculture au sein du bois didactique de Courrière - Approbation du marché public et du cahier spécial des charges
8. Contrat de Rivière Haute-Meuse – Validation du protocole d'accord 2017-2019
9. Plaine de jeux de Crupet :
 - Avenant au bail emphytéotique
 - Révision du cahier spécial des charges

COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESSE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • contact@assesse.be • www.assesse.be

10. Application de l'article 60 du Règlement Général de la Comptabilité Communale – Information
11. Rentrée scolaire – Information de M. l'Echevin de l'Enseignement.

Huis-clos :

1. Accueil extrascolaire :
 - Remplacement de la coordinatrice – Ratification
 - Désignation d'un animateur remplaçant – Ratification
 - Reconduction à durée indéterminée d'une animatrice - Ratification
2. Enseignement :
 - Désignation d'enseignants sur fonds propres – Ratifications
 - Désignation d'enseignants - Ratifications

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

J.P.FRANQUINET

P. TASIAUX

